

Compte rendu de la séance du 07 septembre 2017

Secrétaire(s) de la séance:

Gabryel LACAZE

Ordre du jour:

- 1) Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 29 juin 2017
- 2) Modification sur cession de parcelles
- 3) Coût du contrôle du raccordement assainissement
- 4) Convention avec la commune d'Athée sur Cher pour mutualisation transport piscine
- 5) Cautionnement d'un prêt pour les Ailes Tourangelles (point rajouter à l'ordre du jour en début de séance)
- 6) Questions et informations diverses.

Délibérations du conseil:

MODIFICATION POUR CESSION DE PARCELLES (040 2017)

Monsieur le Maire explique qu'une délibération avait été prise en juin 2016 pour la vente des parcelles ZC n° 222 et n° 224 à M. et Mme BRAIN Pascal pour la création d'un bac de rétention d'eau pluviale et d'une lagune de traitements d'effluents.

Suite à la division-bornage du géomètre, il s'avère que la commune cède également une partie de la ZC n° 223 pour une contenance de 263 m², celle-ci n'étant pas précisé dans la précédente délibération.

Par ailleurs, suite à cette même division-bornage, les surfaces à vendre se voient modifiées.

Par conséquent les parcelles à vendre sont les suivantes :

- ZC n° 222 pour une contenance de 710 m²
- ZC n° 224 (en partie) devenue ZC n° 314 pour une contenance de 602 m²
- ZC n° 223 (en partie) devenue ZC n° 310 pour une contenance de 263 m²

Soit un total de surface à vendre de 1575 m² pour un prix de 1 102.50 €.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte les modifications ci-dessus.

COUT DU CONTROLE DE RACCORDEMENT ASSAINISSEMENT (041 2017)

Monsieur le Maire laisse la parole à Monsieur Jacques JAMIN.

Monsieur Jacques JAMIN rappelle que lors du dernier conseil municipal il a été évoqué dans les questions diverses le fait que le contrôle du raccordement à l'assainissement soit dorénavant facturé comme cela se fait dans la plupart des communes.

La commission « Voirie » lors de sa dernière réunion en a discuté et propose une facturation à 80 € pour chaque contrôle du raccordement à l'assainissement.

Monsieur Jacques JAMIN précise que cette somme sera demandée aux propriétaires uniquement en cas de demande de contrôle de leur part où de celui d'un notaire notamment en cas de vente d'un bien.

Cette somme est nettement inférieure à ce qui se pratique dans la plupart des communes et pourra être révisée tous les ans si besoin.

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité accepte de facturer, au prix de 80 €, les contrôles de raccordement à l'assainissement.

CONVENTION AVEC LA COMMUNE D'ATHEE SUR CHER (042 2017)

Monsieur le Maire explique que depuis plusieurs années, la commune de Dierre s'organise avec la commune d'Athée sur Cher pour prendre le même bus afin d'emmener les enfants des deux écoles (Cycle 3 pour Dierre et CM2 pour Athée) à la piscine de Bléré en juin et septembre, les élèves étant sur le même créneau horaire de piscine.

La facture est ensuite divisée en deux ce qui réduit considérablement le coût.

La trésorerie d'Amboise nous demande d'établir une convention concernant cette mutualisation de transport entre la commune d'Athée sur Cher et Dierre afin d'avoir une pièce justificative pour la refacturation du coût à la commune concernée du fait qu'il n'y ait qu'une facture globale.

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité :

- **ACCEPTE** l'établissement d'une convention entre la commune de Dierre et la Commune d'Athée sur Cher pour le transport piscine
- **AUTORISE** le Maire à signer la convention correspondante

CAUTIONNEMENT D'UN PRET POUR LES AILES TOURANGELLES (043 2017)

Monsieur le Maire explique qu'il a rencontré le président et le trésorier de l'association "Les Ailes Tourangelles" qui lui ont exposé que l'association va effectuer la réfection de la piste et parking de l'aérodrome courant octobre 2017 notamment à la demande de la Direction Générale de l'Aviation Civile.

La dépense globale du projet est estimée à 60 758 €, ils se sont rapprochés de la Caisse d'Epargne pour le financement du projet à hauteur de 44 000 € sur une durée de 10 ans, au taux de 1.21 %, le reste étant financé par une subvention de la région.

La Caisse d'Epargne demande en garantie un cautionnement de la commune à hauteur de 35 % de la somme empruntée soit la somme de 15 400 €, la commune étant propriétaire des terrains.

Le Conseil Municipal, après délibération, avec 9 voix pour et 3 abstentions :

- **ACCEPTE** que la commune de Dierre se porte caution auprès de la Caisse d'Epargne pour la somme 15 400 € sur une durée de 10 ans
- **AUTORISE** le Maire à signer tout document nécessaire à ce cautionnement

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

- Lecture d'un mail reçu d'une famille Dierroise remerciant la mairie pour le terrain de tennis, Monsieur le Maire précise que plusieurs autres habitants ont félicité la commune

- Monsieur le Maire lit un communiqué de presse reçu de l'AMF suite à l'ouragan IRMA concernant un appel aux dons et à la création d'un fond de soutien. Monsieur le Maire précise

que peut-être quelque chose sera fait au sein de la CCBVC et qu'il tiendra au courant les élus si tel est le cas.

- Création d'un Conseil de Développement au sein de la CCBVC : il faut donner deux noms de personnes pour notre commune faisant partie de milieux "économiques, sociaux, éducatifs, sociaux, culturels, éducatifs, scientifiques, environnementaux et associatifs" qui sont susceptibles de devenir membre de ce conseil et ces personnes ne peuvent en aucun cas être des élus.

- Indemnité comptable : le trésorier d'Amboise a relancé par mail sur son indemnité comptable, cela sera mis à l'ordre du jour du prochain conseil municipal

- Commission communication : la manifestation culturelle 2018 prise en charge par la CCBVC a été demandée pour le 2 septembre 2018 pour animer le repas prévu à la suite de la randonnée organisée par les Dierrois en Fête

- Date Jour de Cher 2018 : suite au courrier reçu de la CCBVC pour donner notre préférence de date pour la prochaine édition 2018 entre le 14 et le 21 juillet, les élus pensent qu'il est plus judicieux de choisir le 21 juillet 2018.

- Véronique SIRON PERRIN demande où en est la réfection du chemin de la Rousselière, Monsieur le Maire précise qu'un devis doit arriver en septembre mais une relance va être faite. Il précise d'ailleurs que des bordures de trottoirs seront posées sur ce chemin côté Dierre et sur une partie de la rue de Villefrault.